

LE MARCHÉ D'ADETIKOPE DANS LE DISTRICT AUTONOME DU GRAND LOME AU TOGO : UN ESPACE MARCHAND MAL ORGANISÉ

Yendabré BOUDOU

Université de Kara, Togo

boudou61@gmail.com

&

Komla Uwolowudu AMEGNA

Université de Kara, Togo

ouwolowoudou@yahoo.fr

&

Assogba GUZERE

Université de Kara, Togo

guezereassogba@gmail.com

Résumé : La croissance démographique et l'exode rural, responsables d'une urbanisation accélérée, sont des facteurs d'animation des marchés en Afrique au Sud du Sahara en général et au Togo en particulier. Les espaces réservés aux activités commerciales sont occupés de façon informelle et anarchique et posent le problème de gestion des marchés par les différents acteurs. Cette étude a pour objectif de montrer la mauvaise organisation de l'espace marchand d'Adétikopé au Togo et de réaffirmer la nécessité de son aménagement par les pouvoirs publics. L'approche méthodologique est classique : l'observation du terrain, la recherche documentaire, les entretiens et l'enquête de terrain. Les résultats révèlent un manque d'infrastructures commerciales. Seuls 6% de commerçants disposent de boutiques et environ les 94% restant exercent leurs activités dans la précarité. Moins de 22% ont accès à l'électricité de la CEET par un système de raccordement informel pour la plupart. Les difficultés d'approvisionnement en eau courante sont une autre réalité. Le site est non seulement envahi par des dépotoirs sauvages mais aussi dispose de trois (03) latrines traditionnelles mal entretenues.

Mots clés : Adétikopé (Togo), espace marchand, mauvaise organisation, aménagement

THE ADETIKOPE MARKET IN THE AUTONOMOUS DISTRICT OF GREATER LOME: A POORLY ORGANIZED TRADING SPACE OR MECHANT AREA

Abstract: Demographic growth and rural exodus responsible for accelerated urbanization, are the driving factors for markets in Africa South of the Sahara in general and in Togo in particular. The spaces reserved for commercial activities are occupied in an informal and anarchic way this raise/ pose the problem of market

management by the various actors. This study aims to show the poor organization of the commercial space of Adetikopé in Togo for commercial exchanges and to reaffirm the need for its development by the public authorities. The methodological approach is the classic (one): field observation, documentary research, interviews and field survey. The results reveal a lack of commercial infrastructure. Only 6 per cent of traders have shops and the approximately 94 per cent remaining carry out their activities in precarious conditions. Less than 22 per cent have access to electricity from CEET through informal connection system. Difficulties in supplying running water are another reality. The site is not only invaded by wild dumps but also has three (3) poorly maintained traditional latrines.

Keywords: Adetikopé (Togo), merchant area, poor organization, layout

Introduction

Le marché est une infrastructure publique au sens physique du terme : un espace idéalement clos, délimité, à l'intérieur duquel les commerçants peuvent exercer leur activité, sous contrôle et dans un cadre réglementaire (P. Thierry, 2003, p. 2). De ce point de vue, le marché, pôle générateur d'emplois, est un espace, un terrain, un ou des bâtiments, des clôtures ou des infrastructures et équipements. Les marchés constituent des pôles générateurs d'emplois. En 1996, près de 19 000 commerçants qui travaillent, de façon formelle ou informelle, dans l'ensemble des marchés de la ville de Bamako au Mali ont été recensés (soit 2% de la population), et en 2012, près de 40 000 commerçants sur l'ensemble des marchés de Nouakchott en Mauritanie en 2012 (soit 4% de la population de l'agglomération). Aux emplois strictement commerciaux, il convient d'ajouter des activités d'artisanat, de service et de restauration qui se développent dans et autour des marchés (G. Henry, F. Poisbeau, 2015, p.7). Facteur de création de richesses et de développement des territoires, les marchés permettent également à la fois d'améliorer la mobilisation interne de ressources des collectivités locales et d'optimiser ses fonctions économique, sociale, et politique. Aussi les collectivités locales sont-elles conscientes que les espaces marchands créent de la richesse et qu'ils sont au cœur du système commercial d'une localité, des moteurs de croissance économique (A. Haloutina, 2021, p.12). C'est dans ce sillage de création de richesse que le marché d'Adetikopé dans la commune d'Agoè-Nyivé 6 au Sud-Togo a vu le jour dans un espace, au départ, rural. A partir du début des années 2000, le village d'Adetikopé est sorti de ses limites originelles, et une urbanisation diffuse composée essentiellement de maisons cossues et d'habitations populaires a progressivement gagné l'espace au gré de la croissance démographique et de la spéculation foncière (F. Hetcheli, I. Dandonougbo et A. K. Biakouye, 2017, p. 319-320). L'effectif des marchands et des consommateurs qui se croisent pour les transactions, augmente d'année en année, nécessitant soit l'extension spatiale de la place d'échange, soit l'aménagement de ladite place. Le marché se trouve borné au Nord et à l'Ouest par des voies routières,

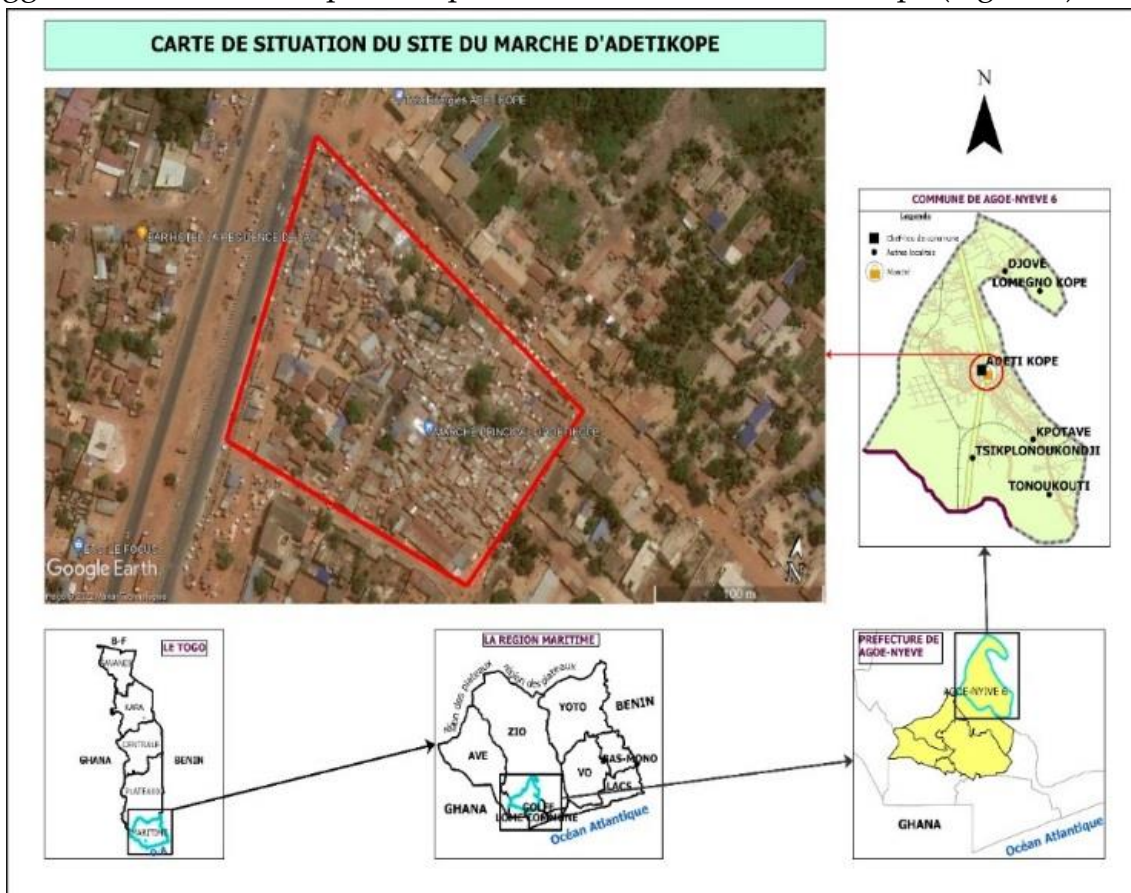
envahi de tout côté par des concessions et coincé au Nord-Ouest par l’implantation de la station d’essence « TOTAL » et de l’antenne de la téléphonie mobile « Togocom ». Il se pose donc le problème de l’aménagement de l’espace marchand d’Adétikopé par les pouvoirs publics étant donné que les possibilités d’extension du marché sont quasiment impossibles. C’est dans ce contexte qu’il est question d’étudier l’état dans lequel s’anime le marché d’Adétikopé en vue de repenser son aménagement. L’objectif de cette étude est de montrer la mauvaise organisation de l’espace marchand d’Adétikopé et de réaffirmer la nécessité de son aménagement par les pouvoirs publics. La présente étude s’articule autour de trois points. Le premier point met en relief la zone d’étude et l’approche méthodologique de la recherche. Le second présente les résultats obtenus tandis que le dernier point discute ces résultats.

1. Milieu d’étude et approche méthodologique

Cette rubrique présente la zone d’étude et l’approche méthodologique adoptée pour conduire cette recherche.

1.1. Présentation du marché d’Adétikopé, milieu d’étude

Le marché d’Adétikopé, de la commune d’Agòe-Nyivé 6 est situé en plein cœur de l’agglomération, dans le quartier qui a donné naissance à Adétikopé (Figure 1).



Source : Google Earth et Fond de IGN, modifié par Y. BOUDOU, 2021, p.21

Figure 1 : Situation géographique du marché d’Adétikopé

La figure 1, ci-dessus indique la situation du site du marché. Il est situé à l'angle de rues de la RN1 et de la voie secondaire non dénommée Adétikopé-Dalavé. Le marché est facilement accessible de par sa proximité à la RN1 qui désert non seulement tout le Togo, mais également les pays de l'hinterland notamment le Burkina-Faso, le Niger, le Mali et la Mauritanie. Le site est bordé à l'Ouest par la Route Nationale N°1, au Nord par une voie secondaire non dénommée de 20 mètres desservant le canton de Dalavé et passant par le cimetière musulman ; au Sud comme à l'Est par des rues non dénommées de 16 mètres de large non aménagées. Jadis situé dans la préfecture de Zio, puis intégré dans la préfecture d'Agoè-Nyivé en 2017 dans le District Autonome du Grand Lomé (, le marché d'Adetikopé de la commune Agoè-Nyivé 6 occupe une place centrale privilégiée pour les revendeurs des agglomérations voisines dont les principales sont Dalavé, Djablé, Agoè, Hédzranawoé, et Davié. Le site du marché couvre une superficie d'environ 2,5 hectares, soit 25 000 m². Il s'étend sur un sol argilo-sableux, relativement plat, mais légèrement incliné vers le nord en direction d'une faible dépression, colonisée par de palmiers, les hautes herbes et les dépotoirs non réglementés. Les eaux usées et pluviales du marché ruissellent vers cette dépression. En bordure de la RN1, cette dépression est précédée d'un espace non occupé de 2,8 hectares dénommé « Adrenaline Paintball club Togo ».

1.2. Approche méthodologie

L'essentiel de la documentation ayant servi à réaliser cette étude provient de plusieurs sources. Des documents des bibliothèques des Universités de Kara, de Lomé et de ceux de l'École Africaine des Métiers d'Architecture et de l'Urbanisme (EAMAU) de Lomé ont été exploités.

L'observation du terrain a permis de voir et d'apprécier l'organisation de l'espace marchand.

L'enquête de terrain a été effectuée du 17 au 29 novembre 2021 et a permis de recueillir les informations auprès des marchands et des acteurs du marché. En ce qui concerne les marchands, les enquête ont permis de collecter les informations telles que la surface occupée par chaque marchand, les matériaux servant d'exposition, l'exposition aux intempéries, la situation de l'emplacement, l'accessibilité aux clients, l'accessibilité à la voirie intérieure, les recettes journalières, les taxes redevables à la commune et le lieu de provenance des acheteurs. S'agissant de la détermination de la taille de l'échantillon, il est à signaler que la mairie ne tient pas un registre qui permet de savoir le nombre exact de marchands légalement installés. En fonction des tickets de marché distribués, le régisseur évalue à environ à 1003, le nombre de marchands régulièrement installés. Ainsi, dans l'impossibilité d'interroger la totalité de tous ces marchands, l'étude porte sur un échantillon de 100 marchands, soit 1/10 de l'effectif total des marchands. Les enquêtés ont été choisis de façon aléatoire. Les résultats obtenus sont extrapolés à l'ensemble de la population cible à partir de cet échantillon.

Pour les entretiens, un guide d'entretien a permis d'échanger avec douze (12) personnes ressources sur des questions relatives à l'organisation du marché notamment l'occupation de l'espace marchand par les marchands et le positionnement des infrastructures commerciales. Les personnes ressources interrogées sont entre autres les autorités communales, la chefferie traditionnelle, le régisseur du marché, la présidente du marché et les personnes associées. Les données collectées sont traitées avec le logiciel Sphinx. La production cartographique s'est faite par les logiciels Arc GIS Pro, QGIS et Google Earth Pro.

2. Résultats

Les résultats auxquels cette recherche est parvenue, ont trait aux infrastructures commerciales, à l'équipement du marché et la question de la salubrité de l'espace marchand.

2.1. Des infrastructures commerciales inadéquates

L'occupation du site du marché d'Adétikopé s'est faite au fil du temps et est resté sans clôture. Depuis lors, aucune disposition n'a été prise pour orienter l'installation des marchands. C'est ainsi que l'occupation des places s'est faite dans un désordre et qui explique le problème de gestion du marché. On observe une multiplicité de commerçants installés par ici par-là dans des magasins, sous des appâtâmes et des étals au sol.

2.1.1. Un manque de boutique et de magasins de stockage

Le marché souffre d'un manque cruel d'infrastructures de stockage de marchandises. Depuis son existence, aucun bâtiment n'a été construit pour permettre aux commerçants de sécuriser leurs marchandises chaque soir après les ventes, surtout pour ceux qui n'ont pas de boutiques. Selon les résultats de nos enquêtes de terrains, seuls 6% ont déclaré avoir de boutiques. Les autres revendeurs, soient 94% qui exercent sous les appâtâmes, les parasols et à ciel ouvert recourent à la location de magasin de stockage dans les maisons voisines pour sécuriser leurs marchandises ou les ramènent chez eux chaque jour après la vente. En réalité il ne s'agit pas de magasins, mais des chambres qui ont été transformées en magasins. Dans ces conditions, il se pose le problème de conservation des produits surtout périssables que sont les tomates, les fruits et les plantes à tubercules (ignames, patate douce).

2.1.2. Des appâtâmes précaires malgré la perception des taxes de marché

Ils constituent l'essentiel des infrastructures commerciales sur le site du marché. Ce sont des infrastructures de fortune faites à partir de matériaux de récupération comme le bois, les claies, et les tôles déjà utilisées (Photo 1).



Source : Cliché de Y. BOUDOU, 2021, p.22

Photo 1: Un appâtâme fait à partir de matériaux de récupération

La photo 1 montre les matériaux utilisés pour ériger les hangars de fortune sur la place d'échange et l'état de précarité dans lequel se trouve cette installation. En effet, divers matériaux comme la terre cuite, de vieilles tôles, des claies et du bois ont été utilisés pour construire ce hangar. Cette installation dénote le faible revenu de ses occupants et leur incapacité à mobiliser des ressources nécessaires pour se construire des infrastructures commerciales de qualité. Les enquêtes de terrains ont permis de catégoriser les installations sur le site du marché en fonction des matériaux utilisés pour les construire (Tableau 1).

Tableau 5: *Catégorisation des installations marchandes en fonction de matériaux utilisés*

Type d'installation	Fréquence en %
Bâtiment en dur	6
Bâtiment en banco	3
Appâtâmes en bois	55
Association de matériaux	8
Parasols et installation au sol	28
Total	100

Source : Enquête de terrain, 2021

Comme on peut le constater dans le tableau, le marché d'Adetikopé est dominé par des appâtâmes en bois soit 55%. Ils sont suivis des ventes sous parasols et des ventes à même le sol qui représentent 28% des installations. Les hangars construits avec une association de matériaux (branches de palmiers, bois, claies, tôles de récupération etc.) représentent 8% des marchands enquêtés. De surcroît, les occupants des appâtâmes (soit 92% des enquêtés) paient journalièrement chacun le ticket de marché dont le montant est de 100 Francs CFA (Tableau 2).

Tableau 6: *Taxes et loyers payés par marchand sur la place occupée*

Taxes et loyers	Montant payé en FCFA	Fréquence en %
Ticket de marché	100	87

Ticket de marché et Loyers	100 + (300 ou 2000)	2
Ticket de marché et Loyers	100 + (5000 ou 15 000)	11

Source : Enquête de terrain, 2021

Les résultats du tableau 2 montrent que 2% des marchands paient, en dehors des 100 F de ticket marché, des loyers sur la place qu'ils occupent. Le coût de ces loyers varie de 300 F à 2000 F CFA le mois. Les modalités de paiement sont diverses. Suivant les données de l'enquête de terrain, 11% des marchands déclarent payer, en plus du ticket de marché, entre 5000 F CFA et 15 000 F CFA chaque fin du mois comme frais de location de la place qu'ils occupent. Les pouvoirs publics perçoivent uniquement les coûts afférents aux tickets de marché. Par contre les frais de location sont versés aux propriétaires des appâtâmes qui commercialisent les places publiques. Ce qui constitue des pertes pour les pouvoirs publics.

2.1.3. Des marchandises exposées sur des tapis dressés à même le sol

Les animateurs du marché d'Adétikopé se rencontrent non seulement à l'espace marchand officiellement constitué et dans les croisements des rues adjacentes à proximité du marché pour les transactions. La vente des produits vivriers est détenue par des vendeurs occasionnels venus des hameaux environnants d'Adétikopé (Photo 2).



Source : Cliché de Y. BOUDOU, 2021, p.23

Photo 2: Des marchandises exposées sur des tapis étalés à même le sol

La photo 2, ci-dessus est l'illustration des ventes à même le sol. Les parasols sont utilisés par les vendeurs qui n'ont ni boutique, ni appâtâmes, mais seulement les tables de vente. Ce sont des infrastructures commerciales précaires. Ils appartiennent à des privés qui les louent quotidiennement contre une somme de 100F ou 200F en fonction de leur grandeur. Chaque soir, ils sont rendus aux propriétaires qui les rangent. Suivant les enquêtes de terrain 15% des revendeuses nocturnes installées aux abords des voies publiques l'utilisent.

En somme, c'est plus de 94% de vendeurs qui sont exposés aux intempéries notamment les fortes pluies et le soleil accablant. La construction du marché s'impose donc pour améliorer le cadre des activités commerciales.

2.2. Un marché sous-équipé

Le marché manque cruellement d'équipements notamment l'approvisionnement en eau potable, en électricité et en restauration.

2.2.1. Une utilisation limitée d'énergie électrique

Le marché est sous éclairé. En effet, l'éclairage du marché est assuré par une dizaine de lampadaires solaires. Moins de 10% de commerçants enquêtés utilisent l'énergie électrique par des raccordements informels. On dénombre une dizaine de bouchers et charcutiers installés autour du marché. Cependant faute de disponibilité d'énergie électrique, les chambres froides n'existent pas pour la conservation des viandes et des autres marchandises périssables comme les légumes et les fruits. En cas de mévente des viandes par exemple, la conservation traditionnelle est sollicitée (fumage, salaison).

2.2.2. Des difficultés d'approvisionnement en eau potable

En dépit des efforts consentis par les pouvoirs publics pour faciliter l'accès à l'eau potable avec l'inauguration en 2019 du château d'eau d'Adetikopé, le problème demeure une réalité. Un point se trouve au cœur du marché. Le second point d'eau est situé à proximité de la Route Nationale N°1 (Photo 3).



Source : Cliché de Y. BOUDOU, 2023

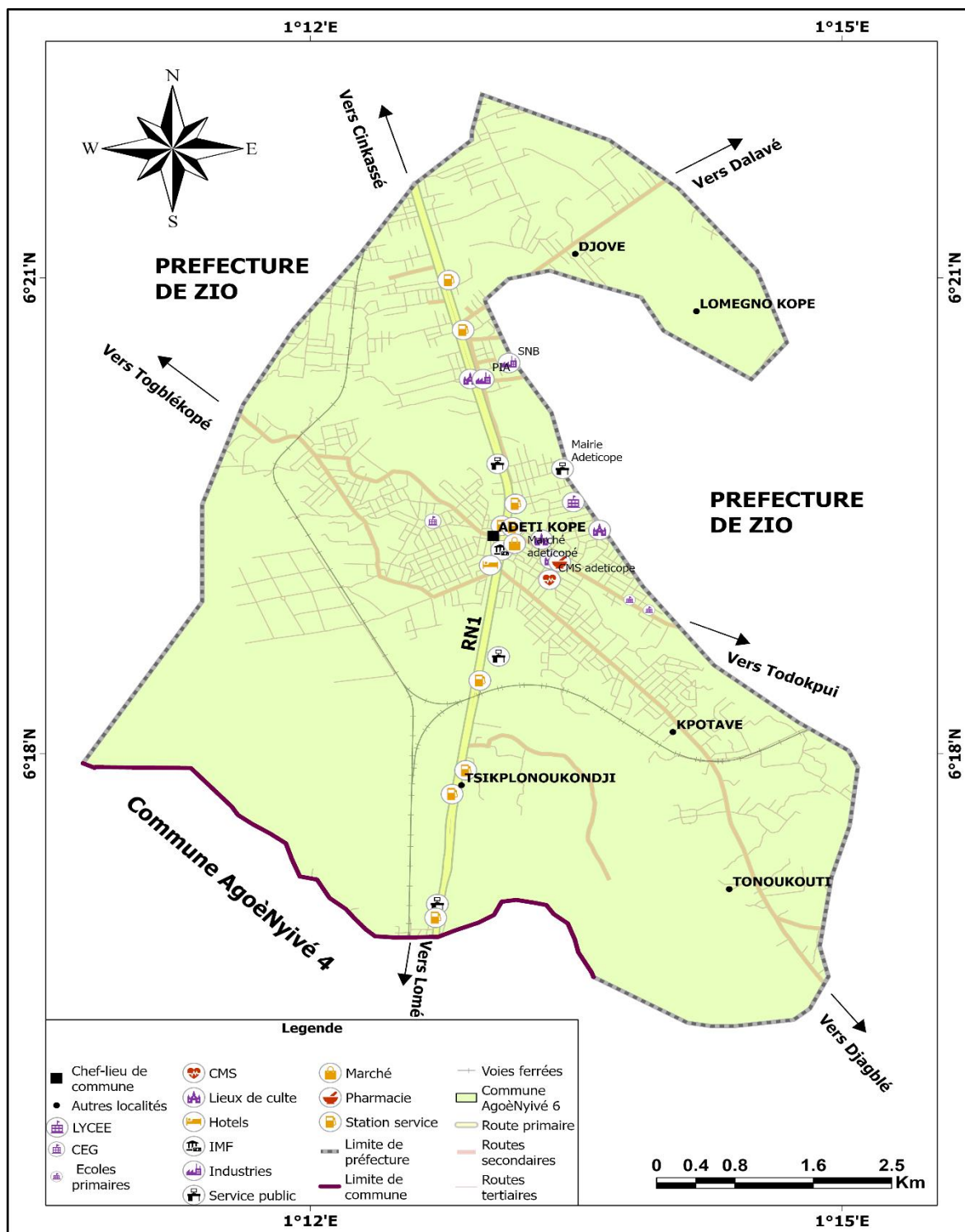
Photo 3 : Borne-fontaine du marché d'Adetikopé

En récapitulatif, le marché totalise deux (02) bornes-fontaines seulement pour 1003 marchands, soit une borne-fontaine pour 501 marchands. Malheureusement, elles sont toutes en panne et non opérationnelles. Les acteurs du marché ne disposent pas suffisamment d'eau pour leurs besoins en eau de boisson, l'entretien des sanitaires, le nettoyage et le rafraîchissement des légumes et pour d'autres usages notamment les ablutions des musulmans.

2.2.3. Une restauration traditionnelle détenue par les femmes

La restauration des marchands en journée est assurée par de petits restaurants traditionnels tenus par des femmes. En début d'après-midi jusque dans la nuit tardive, les revendeuses des frites d'igname, de salade, de grillade de viande, et de riz prennent le relais de la restauration autour des bars qui s'animent le long des voies routières et sous les lignes de haute tension. Il naît alors de l'ambiance festive dans les rues, ce qui n'est pas sans danger avec des risques potentiels d'accident de circulation.

En somme, cet état des lieux sur le marché d'Adétikopé a permis de faire la présentation des différentes installations qui sont dans un état de précarité ou de vétusté avancée (Figure 2).



Source : Y. BOUDOU, 2021, p.30

Figure 2 : Infrastructures et équipements du marché et de ses abords

La figure 2 fait ressortir les infrastructures et équipements se trouvant sur le territoire communal d'Agoè-Nyivé 6. Il s'agit bien des infrastructures qui alimentent l'animation de l'activité commerciale notamment les routes, les stations-services, les hôtels et autres. Le mauvais état de la voirie à Adetikopé rend difficile la mobilité à l'intérieur du marché surtout les jours d'animation du marché les lundis et jeudis. Par ailleurs, il faut aussi noter que l'absence des infrastructures structurantes rend difficile

la sécurisation et la conservation des marchandises. Par manque d'entretien, l'insalubrité gagne du terrain.

2.3. Un espace marchand insalubre

2.3.1. Des latrines en nombre insuffisants et mal entretenues

Le marché ne dispose que de trois (03) latrines traditionnelles. Ce sont des constructions privées qui appartiennent toutes à des femmes. Elles sont tous dans un état de dégradation avancée (Photo 4) et faute d'eau courante pour leur entretien, elles dégagent des odeurs nauséabondes. Pour les utiliser, les demandeurs de ce service paient une somme variante entre 25 F et 50 F CFA.



Source : Cliché de Y. BOUDOU, 2021, p.25

Photo 4 : Exemple de latrine mal entretenue au cœur du marché

Cette latrine en état de délabrement avancé couplée de la chape démolie traduit la précarité de la situation sanitaire du marché. Les portes en tôle sont arrachées et exposent l'intimité des usagers. L'environnement insalubre dans lequel se trouvent les sanitaires de ce marché justifie la nécessité de l'aménager en mettant en place des sanitaires modernes. Il urge donc que le marché soit réorganisé en programmant des sanitaires plus modernes.

2.3.2. Des dépotoirs sauvages dans le marché et dans ses environs immédiats

Le marché d'Adetikopé souffre du problème d'enlèvement des ordures. Il n'y a pas de structure spécialisée qui s'occupe de l'entretien périodique du marché. Les marchands eux-mêmes sont obligés d'entretenir les sites d'occupation. Les ordures sont déversées sur des dépotoirs sauvages qui se multiplient dans les environs du marché et dans les caniveaux (Photo 5) de la route nationale N°1 posant un sérieux problème de l'assainissement de l'environnement. Face à cette situation désastreuse, la mairie a recruté une dizaine de femmes en 2019 qui ont été contraintes à abandonner le travail d'entretien du marché par faute de rémunération conséquente et régulière.



5a



5b

Source : Cliché de Y. BOUDOU 2021, p.26

Photo 5 : Etat de salubrité dans le marché d'Adetikopé et ses environs

Les photos ci-dessus montrent l'état de salubrité autour du marché. *La Photo 5a* est un dépotoir situé à proximité du marché d'Adetikopé. *La Photo 5b* montre une partie du caniveau de la RN1 bourrée d'ordures. Ces images sont l'illustration d'un manque de gestion efficace des ordures ménagères et des déchets du marché. Faute de lieux de décharge et de poubelles publiques dans le marché, les ordures sont déversées dans les caniveaux (Photo 5b).

3. Discussion

La question relative aux infrastructures des marchés en Afrique a été la préoccupation de P. Thierry et W. Laurence (2000, p.70) où la marchandise est présentée aux consommateurs à même le sol. C. Corniaux (2012, p. 18), en analysant le marché de bétail de Koundjouaré dans la Région des Savanes au Nord-Togo, a relevé le fait que ce marché est établi sur un terrain sans une véritable garantie foncière. C'est un marché peu équipé, sans clôture, ni quai d'embarquement. Ces résultats sont similaires à ceux auxquels cette étude a abouti d'autant plus que le marché d'Adetikopé vit la même situation. Une autre réalisée en Afrique (G. Henry et F. Poibeau, 2015, p. 8) a confirmé les mêmes pratiques entre autres, l'exposition des marchandises au sol. L'insuffisance en infrastructures est un frein au développement du commerce en Afrique. Le déficit en matière d'infrastructures est l'un des facteurs clés qui empêchent l'Afrique de réaliser son plein potentiel de croissance économique et l'atteinte de ses objectifs de développement, notamment la réduction de la pauvreté (M. Sane, 2017, p. 2).

S'agissant du déficit de l'équipement du marché en eau, les travaux de P. Thierry et W. Laurence (2000, p. 64) ont abouti aux mêmes résultats. Après avoir évoqué la nécessité de l'eau dans les marchés pour les personnes et pour leurs activités comme le nettoyage et le rafraîchissement des légumes par exemple, cette étude a montré également que dans la majorité des cas, le marché en Afrique n'est pas alimenté en eau courante. Beaucoup d'équipements ne comptent pas une seule borne fontaine. La situation générale est que les points d'eau dans les marchés sont en nombre insuffisant et/ou ne fonctionnent pas. Cette préoccupation a été prise en compte par M. Dieng (2011, p. 2) et a abouti à des résultats similaires. Prenant toute l'Afrique en considération, cette étude révèle que du point de vue approvisionnement des populations en eau potable, plusieurs pays africains se trouvent confrontés à ces difficultés. Mêmes dans des zones

où l'eau est abondante comme en Guinée qualifiée de « château d'eau de l'Afrique de l'Ouest », une bonne partie de la population de la capitale (Conakry) n'a pas accès à une eau potable. A l'échelle de l'ensemble de l'Afrique Subsaharienne, plus de la moitié de la population (soit près de 51 %) n'avait pas accès à l'eau potable au début des années 2000. Par rapport à l'accès à l'électricité, le Togo en fin décembre 2013 comptait 233 036 abonnés à l'électricité de la Compagnie de l'Energie Electrique du Togo dont 83,1% sont résidentiels. Sur un total de ménages estimés à 1,3 million, 17% serait officiellement abonnés aux services de la CEET au cours de la même année. Les chiffres officiels estiment ce taux d'accès à 27,62% en 2013 parce qu'ils tiennent compte des raccordements informels. Toutefois, ce taux d'accès reste inférieur à la moyenne en Afrique subsaharienne qui est de 35% et de l'Afrique de l'Ouest estimé à 40% (C. Ntagungira, 2015, p. 20). Ces résultats sont en accord avec ceux de la présente étude et illustrent le faible accès de la population à l'électricité (16,9% pour non résidentiels).

Une enquête diligentée dans les marchés d'Abobo-Centre à Abidjan en Côte d'Ivoire et portant sur la dégradation de l'environnement a révélé la même situation que l'état de salubrité de l'espace marchand d'Adétikopé. D'après les résultats de G. D. F. Dakouri et A. Koulaï (2015, p. 72), les 3/4 des commerçants interrogés dans les marchés reconnaissent que les marchés sont très sales et affirment aussi être indisposées par les ordures ménagères, les eaux usées et pluviales ainsi que les bestioles générées par insalubrité. Une autre étude menée dans le cadre de la salubrité au sein du Grand marché de Treichville et des marchés d'Adjamé (Côte d'Ivoire) a eu des résultats similaires que notre étude. En effet, ces résultats révèlent que des mesures en matière d'hygiène sont établies pour la sensibilisation sur la conservation des denrées, le contrôle des denrées, l'inspection sanitaire et le lavage des marchés après-vente à partir de 15 heures. Malheureusement, toutes ces mesures susmentionnées ne sont pas prises en considération par les commerçants (N. A. K. Konan, 2021, p. 79). Le marché d'Adétikopé ne connaît pas encore ces mesures et moins encore leurs prises en compte.

Conclusion

Au terme de cette étude, on retient que le marché d'Adétikopé, situé dans la commune d'Agoè-Nyivé 6, souffre non seulement d'un manque d'infrastructures commerciales, mais aussi il vit une carence en équipement d'eau courante et en électricité. Dans ces conditions, les marchands sont obligés de recourir aux moyens de bord pour se doter d'installations de fortunes qui leur servent de cadre physique pour leurs activités. En dépit de cette situation inconfortable, de nouvelles demandes d'installations s'expriment. Faute de pouvoir les satisfaire, 5% des marchands s'installent dans l'emprise des voies publiques contre 7% de marchands ambulants. Le marché vit en outre, une carence en termes d'équipement en eau et en électricité auquel s'ajoute le manque de structures de restauration citadines. De plus, l'enlèvement des ordures résultantes des activités commerciales, pose de sérieux problèmes aux responsables en charge de la gestion du marché. Le manque de moyens humain, matériel et financier de la mairie pour recruter un prestataire devant assurer l'enlèvement des ordures et l'assainissement du marché occasionnent la pollution de l'environnement aggravée par les stationnements dangereux des taxis et des taxis-motos sur la nationale à la recherche des passagers. Des réflexions autour de ces diverses difficultés et leurs

considérations dans les prises de décisions pourraient permettre un tant soit peu l'amélioration de ce cadre marchand qui, malgré tout, continue d'accueillir de nouveaux acteurs.

Référence bibliographique

- BOUDOU Yendabré (2022) : « Plan de restructuration du marché d'Adetikopé dans la commune Agoè-Nyivé 6 au Togo ». Mémoire de Master professionnel en Géographie, Université de Kara, Kara, 79 p.
- CORNIAUX Christian (2012) : Actualisation des données sur le commerce du bétail au Togo : circuits, marchés et consommation de viande bovine, Rapport CIRAP, Montpellier, 30 p.
- DAKOURI Guissa Desmos Francis et KOULAÏ Armand (2015) : Commercialisation des produits vivriers et dégradation de l'environnement dans les marchés d'Abobo (Abidjan-Côte d'Ivoire), In Revue de Géographie Tropicale et d'Environnement, n°2, Editions Universitaires de Côte d'Ivoire, Abidjan, pp. 66-76.
- DIENG Mbye (2011) : L'eau en Afrique, les paradoxes d'une ressource très convoitée, Programme ICT4D, ENDA Lead Africa, Dakar, Sénégal, 3p.
- HALOUTINA André (2021) : « Contribution à la redynamisation d'une ville Secondaire au Togo : quel projet de développement Urbain pour Vogon ? », 202 p.
- HENRY Gaëlle et POISBEAU François (2015) : L'AFD et les équipements urbains marchands, Projet de réhabilitation des marchés en Afrique, Paris, 36 p.
- HTCHELI Follygan, DANDONOUGBO Iléri et BIAKOUYE Awussu Kodjo (2017) : Du village à l'espace périurbain : mutations socio-économiques du canton d'Adetikopé, un territoire sous influence de Lomé (Togo), In : Revue Notes scientifiques homme et société, Université de Lomé, Lomé, pp. 311-334.
- KONAN Nadège Ahou Kouadio (2021) : Pratiques sociales et déficit d'hygiène des aliments au sein du grand marché de Treichville et le forum de marchés d'Adjamé (Côte d'Ivoire), In : ESJ Humanities, Vol. 17, n° 9, USA, pp. 71-88.
- NTAGUNGIRA Carpophore (2015) : Problématique de l'accès à l'électricité au Togo, Groupe de la Banque Africaine de Développement, Abidjan, 40 p.
- SANE Malick (2017) : Infrastructures, commerce intra-africain et développement économique en Afrique, Revue Interventions économiques, Open Edition, Université Cheikh Anta DIOP, Dakar, 10 p.
- THIERRY Paulais et LAURENCE Wilhelm (2000) : Marchés d'Afrique, Editions Karthala, Paris, 198 p.
- THIERRY Paulais (2003) : Les équipements marchands, Rapport introductif de la Session thématique, Yaoundé, Caméroun, 4 p.